



Répartir équitablement les fruits de la croissance – La libre circulation des personnes passe par le renforcement des mesures d'accompagnement

I. Libre circulation des personnes: un succès grâce aux mesures d'accompagnement

La libre circulation des personnes confère, en premier lieu, une liberté de choix aux salarié-e-s. Toutes les citoyennes et tous les citoyens suisses, de l'UE et des états membres de l'AELE peuvent ainsi choisir leur place de travail dans toute l'Europe. A la condition toutefois que la confirmation de l'emploi qui les attend puisse déboucher sur l'octroi d'un titre de séjour. La libre circulation des personnes permet également la reconnaissance mutuelle des diplômes professionnels et la coordination des différents systèmes sociaux nationaux.

En tant que telle, la libre circulation des personnes ne garantit pas que chacun-e puisse profiter de ses avantages plutôt qu'une seule poignée de privilégiés. Pour le PS, comme chaque ouverture de la Suisse au monde, la libre circulation des personnes implique des réformes internes à même de protéger nos acquis sociaux dans de nouvelles perspectives. Le PS et les syndicats s'engagent de concert sur ce dossier: la libre circulation, d'accord. Pour autant que, dans notre pays, les salaires et les conditions de travail suisses s'appliquent sans exception. C'est un préalable essentiel pour la protection des salaires et des assurances sociales soient maintenues in situ, même si ça ne devait pas se révéler possible in globo.

Lors de Congrès du PS Suisse, en 2012 à Lugano, le parti a développé ce concept dans le cadre de son papier de position sur la migration. Les discussions intensives menées dans les milliers de sections socialistes se sont soldées par quelque 900 propositions d'amendement, toutes traitées lors de débats qui ont nécessité deux lectures. Pour en conclure que les mesures d'accompagnement devaient s'étendre du marché du travail à celui du logement comme à la formation, aux infrastructures ainsi qu'à la promotion économique. Seul le modèle « Libre circulation des personnes et mesures d'accompagnement + » permet de répartir équitablement les fruits de la croissance.

Le modèle de gestion « Libre circulation des personnes et mesures d'accompagnement + »:

- intègre de façon idéale des valeurs socialistes essentielles, comme les libertés individuelles et collectives, la justice sociale et la solidarité ;
- allie les avantages d'une politique très favorable à l'économie et le maintien des libertés individuelles, tout en satisfaisant aux exigences en matière de justice sociale et de limitation de la croissance ;
- introduit des mesures d'accompagnement globales, à la fois régionales et sectorielles, limitant les risques sur le marché du travail, du logement et dans la formation, tout en supprimant les incitations fiscales négatives ;
- élève le niveau de vie de toutes les personnes habitant en Suisse plutôt que de recourir aveuglément à de la main d'œuvre étrangère.

Pour de nombreux employeurs - privés ou publics - il est plus attractif, sans efforts majeurs, d'engager de la main d'œuvre à l'étranger plutôt que de permettre aux forces de travail déjà présentes en Suisse de forcer les portes du marché de l'emploi. En Suisse, l'immigration découle de la demande récurrente de nouvelles forces de travail: grâce au dumping fiscal, de nombreuses entreprises sont incitées à recourir à l'importation de main d'œuvre; plutôt que de former des médecins et de favoriser des carrières longues dans le domaine de la santé par le biais de salaires attractifs et de bonnes conditions de travail, il est incontestablement plus simple de recruter du personnel médical à

l'étranger. Il en va de même dans bon nombre d'autres secteurs. Par ailleurs, les difficultés – en Suisse - à concilier vie familiale et professionnelle écartent toujours trop de personnes du marché du travail, à commencer par les femmes.

Ce n'est pas sa dépendance à l'égard de ses exportations, ni son manque de ressources naturelles qui distinguent la politique économique de la Suisse de celle des autres pays européens. Pas plus que l'ouverture des frontières et la libre circulation des personnes qu'ils connaissent aussi. La particularité de la Suisse réside dans sa politique de promotion économique basée sur des dépenses publiques et une imposition des entreprises minimales. Une politique qui s'apparente à celle que mènent des pays en voie de développement : seuls les pays structurellement faibles d'Europe d'Est, par exemple, taxent les bénéficiaires des entreprises aussi peu que la Suisse.

II. Défis actuels et domaines d'intervention

Le problème, c'est que seules les entreprises profitent de la libre circulation des personnes et non l'ensemble de la population. Ainsi, malgré la croissance économique de ces dernières années, le bien-être d'une grande majorité ne s'est que relativement peu amélioré. Telle une loupe, l'immigration met en évidence les problèmes qui requièrent, de longue date, des réformes toujours en souffrance.. La pression politique qui s'en est suivie a permis - dans les domaines de l'aménagement du territoire et de la politique en matière de transports, par exemple - de trouver des solutions cohérentes à l'image de la nouvelle loi sur l'aménagement du territoire ou du projet FAIF.

1. Persistance du dumping salarial: depuis l'introduction de la libre circulation des personnes, la Confédération clame qu'un emploi ne peut s'effectuer qu'aux conditions de travail et salariales helvétiques. Il n'en demeure pas moins que les cantons appliquent les mesures d'accompagnement à leur propre rythme, souvent insuffisant. Tout particulièrement dans les secteurs qui ne bénéficient pas de conventions collectives de travail et qui se retrouvent confrontés à un dumping salarial persistant. C'est notamment le cas dans les régions frontalières comme le Tessin, Genève et l'Arc jurassien. Il convient notamment d'agir, en priorité, en faveur des femmes. Trois quarts de salaires soumis au dumping concernent des travailleuses.

2. Des loyers hors de prix dans les foyers de croissance: les excès d'une promotion économique mal menée sont particulièrement évidents dans la région de Zurich, les cantons à faible fiscalité du centre de la Suisse et l'arc lémanique. Les loyers n'y sont pratiquement plus abordables pour les gens qui y résident et nécessitent l'introduction de mesures d'accompagnement spécifiques.

3. Un effort insuffisant à l'égard des ressources internes:

- Des entraves incompréhensibles: le numerus clausus en médecine n'est qu'un exemple. Des jeunes volontaires et compétents sont artificiellement exclus de tout accès aux études. On préfère, au contraire, recruter des médecins formés à l'étranger. Bon nombre de femmes et d'hommes ne peuvent travailler selon leurs vœux. C'est un potentiel inutilisé, en grande partie en raison de la difficulté à concilier vie familiale et professionnelle. Cela doit changer.
- Les migrants-e-s résidant en Suisse trouvent rarement une nouvelle place s'ils perdent celle qu'ils occupent. Plusieurs études démontrent que l'immigration récente pénalise souvent des migrants-e-s déjà établis, mais insuffisamment qualifiés. Souvent discriminés, ils ratent le coche. Des personnes plus âgées qui, en fonction de la réduction de leur pension, souhaitent poursuivre leur activité ne le peuvent pas non plus. D'autres encore sont contraints de quitter le marché du travail. Il serait bien plus social d'offrir les places à disposition à ces derniers plutôt que d'engager de nouveaux spécialistes en provenance de l'étranger.

4. Promotion économique agressive: depuis la fin des années 90, la Suisse poursuit une politique d'imposition des entreprises qui s'apparente à celle des pays en développement. Pour attirer les

sociétés très mobiles, leur charge fiscale a été considérablement allégée. Au détriment des PME moins mobiles, des salarié-e-s et des consommateurs qui - en comparaison - sont toujours plus imposés. Cette politique, en particulier dans les foyers de croissance implique forcément une immigration plus importante. Et conduit ces régions à la surchauffe: mitage du territoire, flambée des prix de l'immobilier, surcharge des infrastructures. Pour le PS, il faut absolument empêcher le recours à de telles méthodes fiscales agressives pour attirer de nouvelles entreprises.

III. Revendications pour la poursuite de la libre circulation des personnes

En fonction de ces quatre défis majeurs, le PS a défini - dans le cadre du papier de position sur la migration adopté à Lugano - les réponses appropriées:

a. Mesures d'accompagnement + pour le marché du travail - des salaires plus élevés et plus surs

Le PS exige des mesures qui permettent à tous les habitant-e-s de la Suisse de profiter de la croissance économique.

1. Seule l'introduction de salaires minimums empêche le dumping salarial

En comparaison internationale, le marché suisse du travail se caractérise par une protection plutôt faible des travailleuses et des travailleurs. Contrairement à bon nombre de pays de l'OCDE, elle ne dispose pas d'un salaire minimum légal. Avec, pour conséquence, des difficultés, en particulier dans les secteurs n'étant pas au bénéfice de conventions collectives de travail (CCT): plus de 430'000 employé-e-s touchent moins de 4000 francs par mois. S'agissant du marché de l'emploi, l'ouverture des frontières ne peut fonctionner qu'avec des conditions-cadre équitables: celles-ci comprennent la simplification et l'obligation de conclure une CCT, l'introduction précoce de salaires minimums par le biais de contrats-type de travail cantonaux et nationaux ou l'introduction de planchers légaux.

2. Des mesures spécifiques pour les régions frontalières

Il faut absolument éviter qu'à qualification égale, on continue de moins payer la main d'œuvre frontalière que la main d'œuvre indigène. Dans le Jura, à Genève ou au Tessin, par exemple, cela place l'ensemble de la structure des salaires sous pression. Des mesures spécifiques et plus facilement applicables doivent donc être introduites pour assurer des contrôles plus stricts et augmenter les compétences des commissions tripartites. Par le biais d'un système d'échange automatique d'informations entre les administrations indigènes et étrangères, il convient en outre de s'assurer qu'aucun-e indépendant-e ne soit en mesure d'échapper au règlement de ses cotisations sociales.

b. Mesures d'accompagnement + pour le marché du logement - des loyers abordables pour tous

3. Des loyers en fonction des coûts et non du marché

La Confédération doit agir dans l'intérêt de la collectivité en mettant plus de moyens à disposition de la construction de logement d'utilité publique. Les coopératives d'habitation et les fondations d'intérêt général présentent la garantie de loyers corrects.

4. Protéger les locataires grâce à plus de transparence

Les augmentations de loyers suite au changement de propriétaire doivent être interdites. Il faut faciliter la contestation du loyer initial en prévoyant un formulaire ad hoc afin d'éviter les résiliations à seule fin d'augmenter le rendement immobilier ou de procéder à des rénovations hors de proportion avec l'état de l'immeuble, voire visant à un changement de standing. Une résiliation ne doit être possible que lorsqu'il y a un motif justifié.

5. Limitation des augmentations de loyers lors d'un changement de locataire dans les régions en surchauffe

Dans les régions concernées, la Confédération doit laisser la possibilité aux cantons, respectivement aux régions concernées, de contenir, de manière limitée dans le temps et géographiquement, l'augmentation des loyers lors d'un changement de locataire. Cette mesure doit empêcher les augmentations de loyer souvent exorbitantes au changement de locataire. La condition préalable à ces mesures de protection contre les augmentations de loyer abusives est l'introduction d'une formule obligatoire.

c. Mesures d'accompagnement + pour une offensive en matière de formation – investir dans le potentiel à disposition

6. Initiative en faveur des spécialistes et intégration au marché du travail

Il n'est ni solidaire, ni durable de satisfaire la demande de main d'œuvre qualifiée en recourant à des spécialistes formés à l'étranger. La Suisse doit enfin prendre ses responsabilités et former suffisamment de propres spécialistes. Au-delà des professions techniques et liées aux sciences naturelles, cela vaut en particulier pour le secteur de la santé. L'économie nationale ne peut pas se permettre de dépendre, sur le long terme, de l'importation de spécialistes. Pour l'éviter, il n'y a pas d'autre moyen que de garantir – à tous les échelons de la formation – l'égalité des chances et la possibilité d'une formation de qualité supérieure. Cela comprend notamment la promotion des professions dans les domaines mathématiques, informatiques, techniques et en sciences naturelles, en particulier pour les jeunes filles afin de les inciter à combler les lacunes existantes. Il convient d'augmenter le nombre de places de formation dans les domaines qui connaissent une pénurie et où la conciliation entre vie familiale et professionnelle doit être améliorée, Il faut aussi améliorer l'intégration au marché de l'emploi des migrant-e-s vivant en Suisse ainsi que des seniors..

IV. Conclusion

Jusqu'ici, la libre circulation des personnes s'est révélée un succès, notamment grâce aux mesures d'accompagnement en faveur desquelles le PS comme les syndicats ont fait pression pour protéger les salaires et les conditions de travail helvétiques. Pour que ce succès se poursuive, et que les fruits de la croissance puissent être équitablement partagés, le PS exige un renforcement des mesures d'accompagnement et une adaptation à la réalité (voir les revendications qui figurent au chap. III).

Dans le cas où ces revendications ne seraient pas prises en compte, le PS ne soutiendra pas une nouvelle extension de la libre circulation des personnes, en particulier à l'égard de la Croatie.